

Burundi : La CNIDH pour la mise en application des recommandations de l'EPU

@rib News, 12/09/2018 Source Xinhua Burundi/Droits de l'homme : La CNIDH recommande au gouvernement la mise en application des recommandations issues de l'EPU La Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) a recommandé mardi au gouvernement de la République du Burundi la mise en application des recommandations issues de l'Examen Périodique Universel (EPU).

"La CNIDH recommande au gouvernement d'assurer la mise en application des recommandations issues de l'Examen Périodique Universel, surtout celles concernant les droits économiques, sociaux et culturels", a noté dans un point de presse Jean-Baptiste Baribonekeza, président de la CNIDH. Dans ce même point de presse, il a recommandé au gouvernement de poursuivre sa politique d'ouverture sur les questions des droits de l'homme et de consolidation de la culture du dialogue, tout en gardant l'esprit les aspirations légitimes du peuple burundais : la paix, la stabilité et le développement. Afin de renforcer la culture démocratique et la tolérance politique, il a également recommandé par la CNIDH le même gouvernement de poursuivre les activités d'éducation civique et l'encadrement de la population burundaise. Le président de la CNIDH a animé ce point de presse au lendemain de la publication du rapport de la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme au Burundi. Il a regretté ce rapport qu'il a qualifié d'"erroné, tendancieux et anachronique dont les fausses informations, exagérations et interprétations partiales semblent viser à creuser de force des clivages parmi les burundais". La CNIDH s'insurge en faux contre les allégations contenues dans le rapport de la Commission onusienne des droits de l'homme au Burundi selon lesquelles le chef de l'Etat burundais fait des discours haineux. "La CNIDH insiste pour que la Commission d'enquête partage officiellement quels mots précis dans les discours du chef de l'Etat constituent un discours haineux", a précisé le président de la CNIDH. Ce rapport, rejeté par l'ensemble de la classe politique burundaise du pays et par la CNIDH mais aussi par le parlement burundais qui s'est réuni mardi pour le dénoncer, a été publié le 5 septembre dernier. Genève et devra être présenté sous forme de lundi le 17 septembre prochain devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies à New York.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});